



MONTJEAN
VENDREDI 3 OCTOBRE 2025

DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

Assemblée Générale Ordinaire



Intervention du Trésorier



Rapport financier

Claude BARRÉ





LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Les Produits et charges du compte d'exploitation 2024-2025 n'ont que peu évolués par rapport à l'exercice précédent. Nous n'avons pas eu de faits significatifs remettant en cause nos équilibres financiers.



LA RESSOURCE OU PRODUITS

Provenance de cette ressource

FFF - LFPL - Les Clubs – L'Etat – Le Conseil départemental – Nos partenariats

Nous devons veiller à ce que nos ressources rentrent bien, et sur un calendrier préétabli pour assurer la trésorerie courante de façon à optimiser notre fond de roulement.



LES CHARGES

Le trésorier doit veiller tout au long de l'exercice, à ce que les charges soient conformes au prévisionnel ou pour le moins ne s'en écarte pas trop.

L'objectif étant d'honorer les engagements dans le cadre budgétaire fixé initialement.



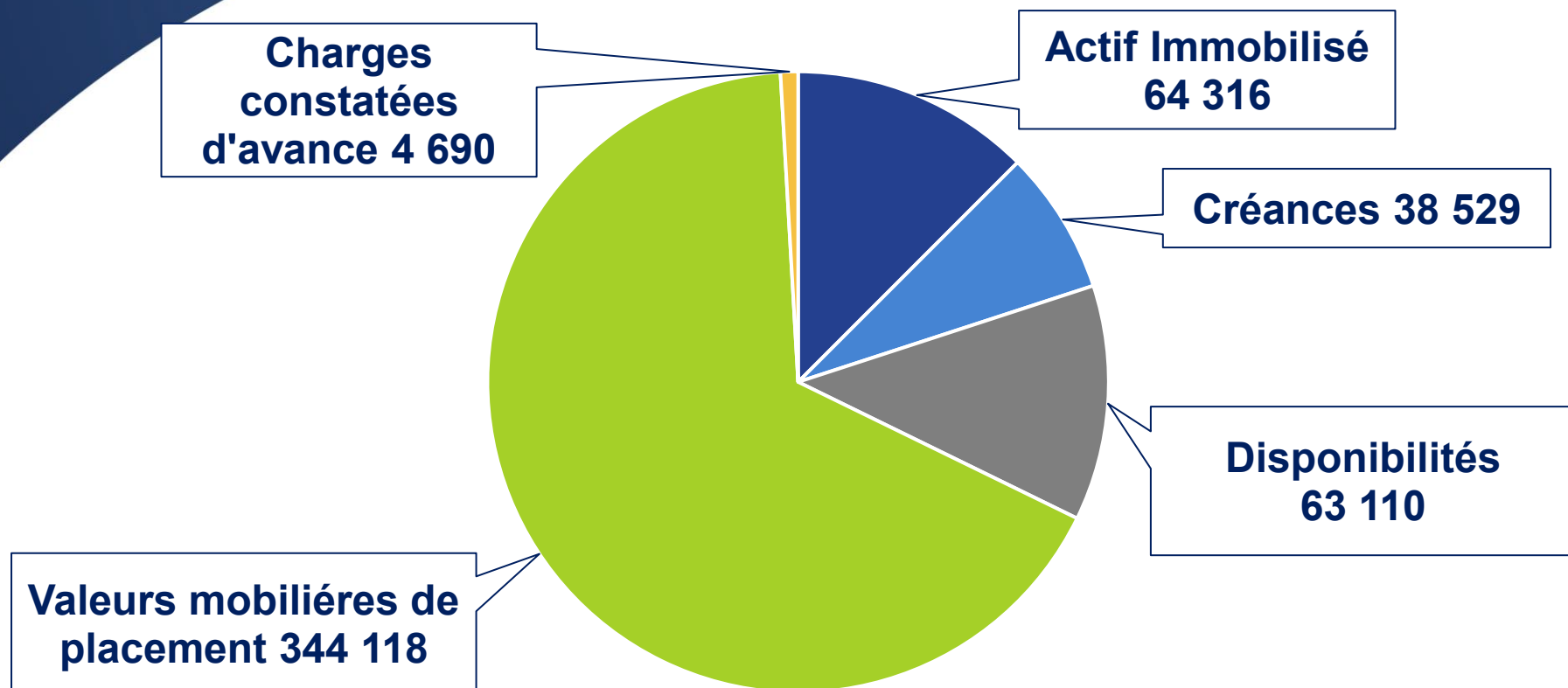
LES ÉQUILIBRES FINANCIERS

Enfin , pour une gestion responsable, nous devons avoir une solvabilité qui nous permette, si cela devait arriver, de passer un cap un peu délicat sans mettre l'instance en péril.

L'équipe dirigeante propose aux clubs, un fonctionnement le plus efficace possible de l'instance, en ménageant autant que possible vos finances.

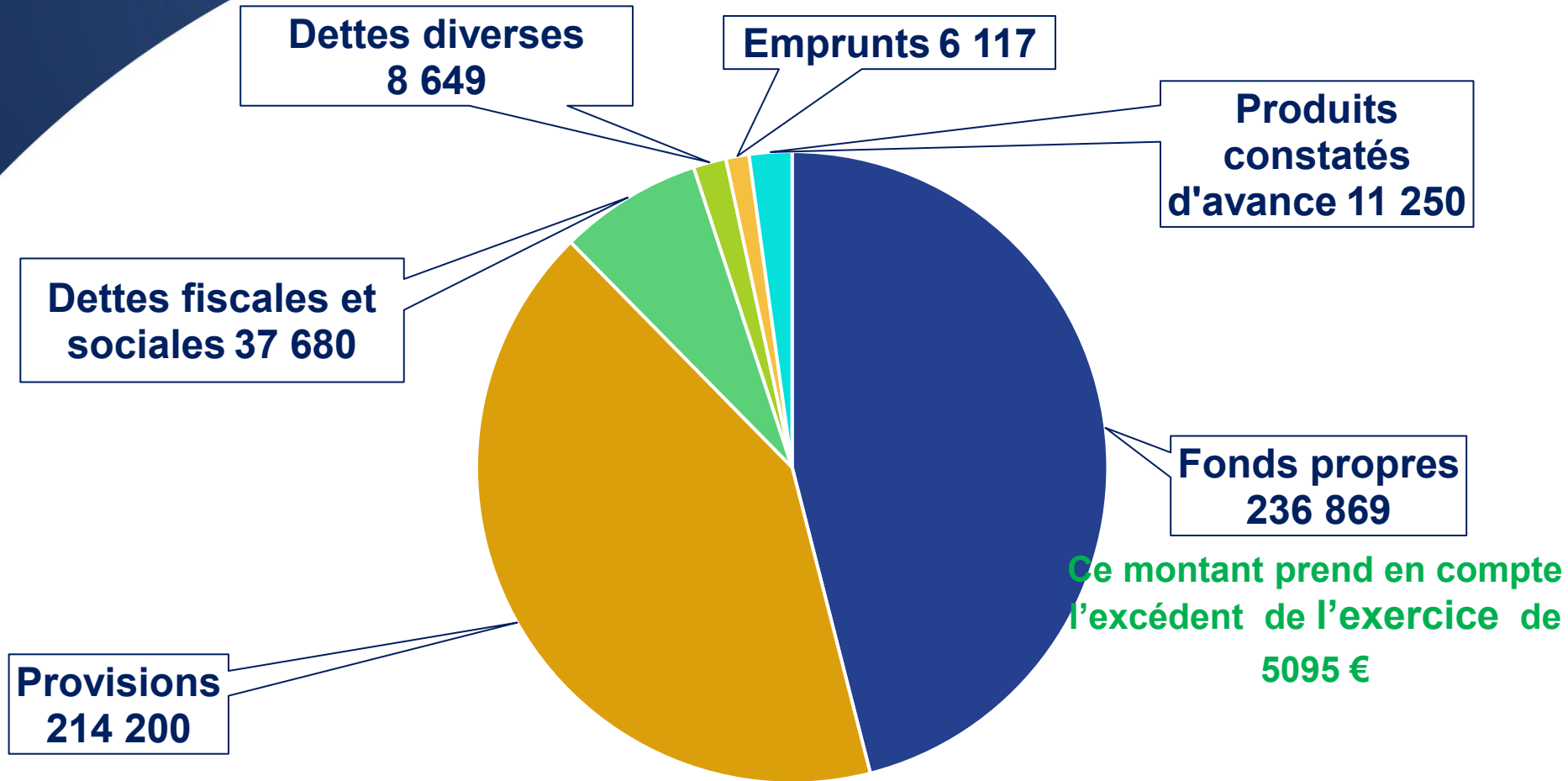


Saison 2024-2025 Bilan Actif



Total ACTIF : 514 764 euros

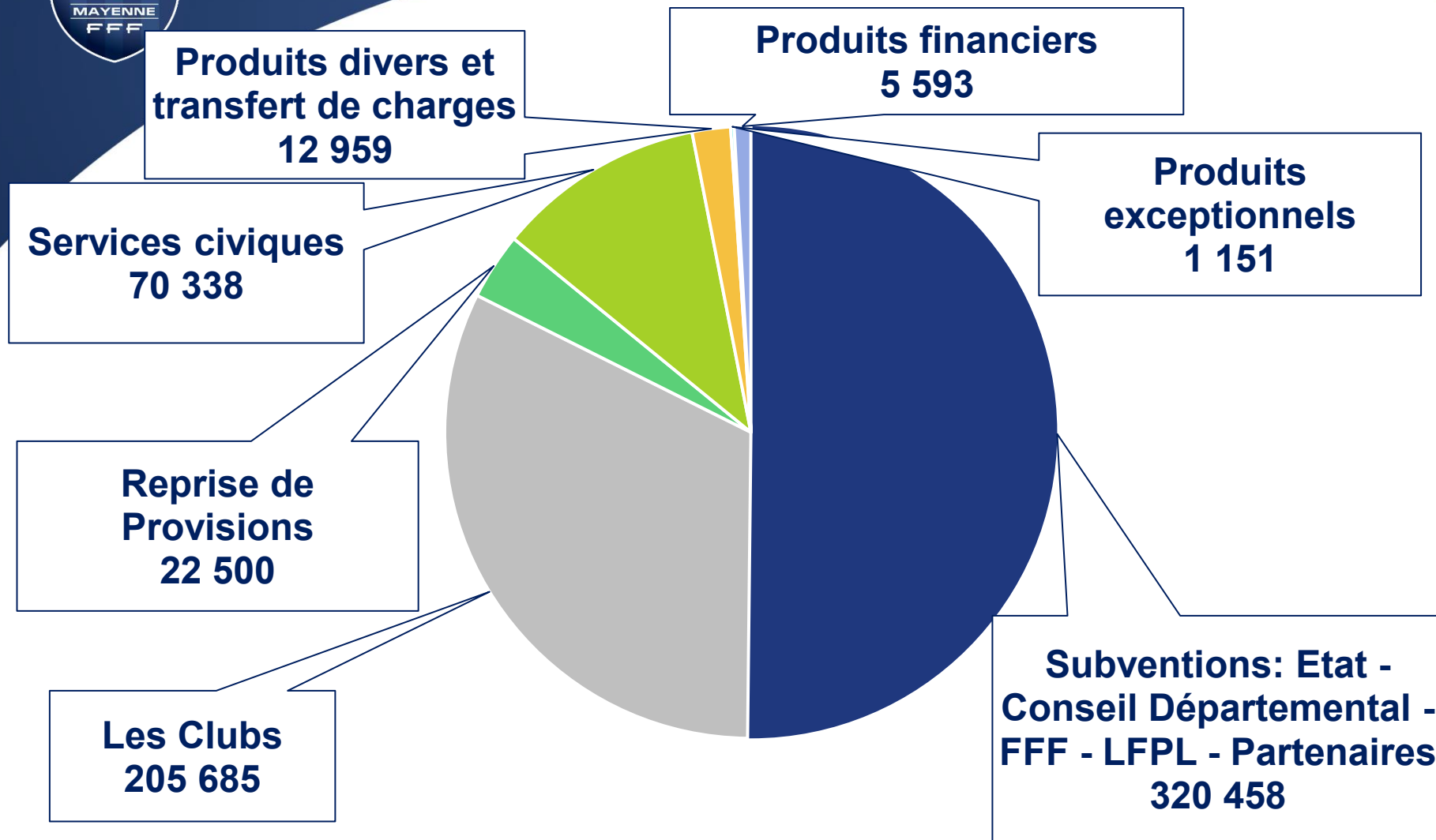
Saison 2024-2025 Bilan Passif



Total PASSIF : 514 764 euros



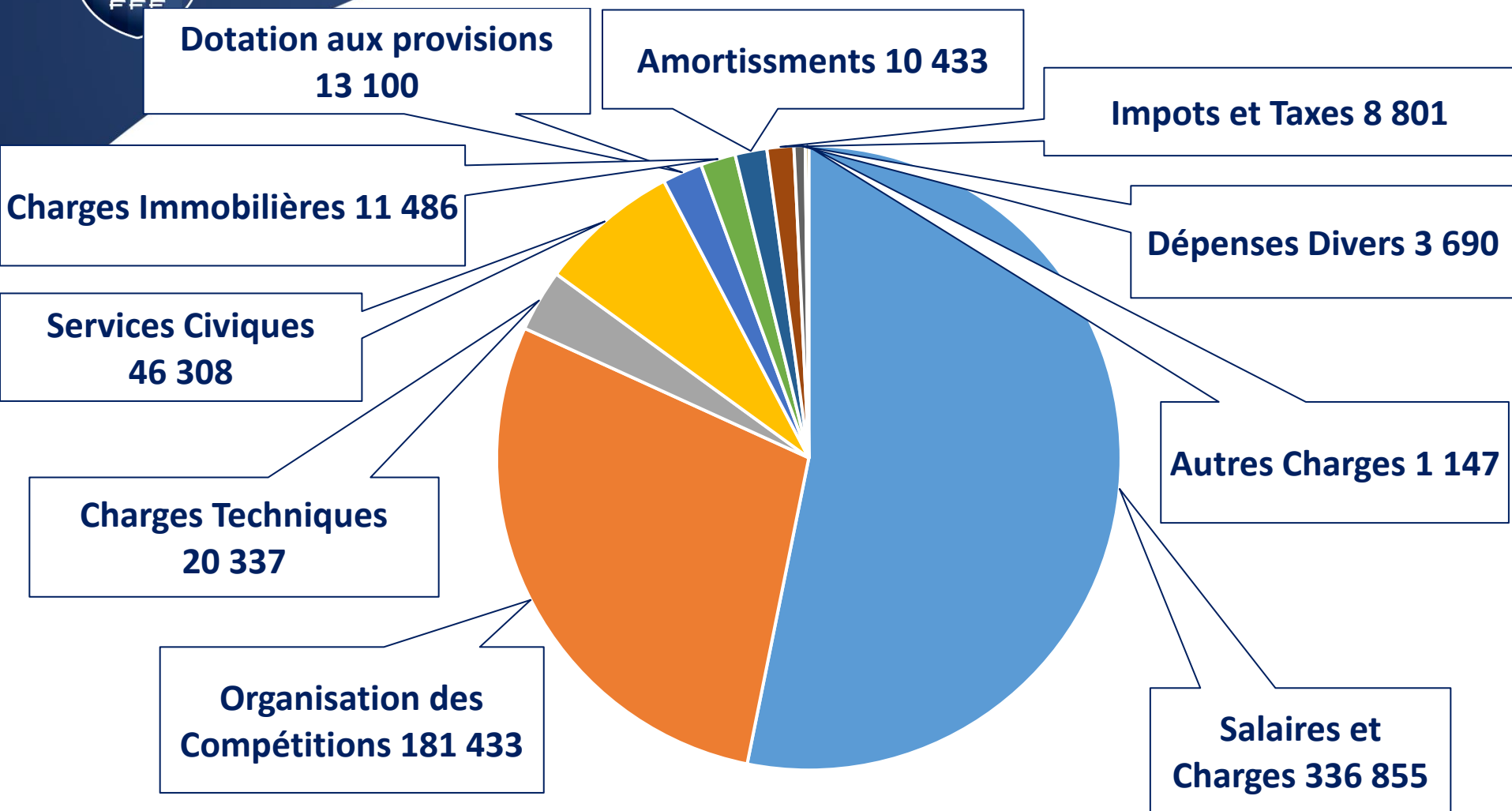
Analyse des Produits Saison 2024-2025



Total des Produits : 638 684 euros



Analyse des Charges Saison 2024 -2025



Total des CHARGES : 633 590 euros



Résultat de l'exercice 2024 - 2025

Le compte de résultat fait apparaître
un excédent de 5095 €

Le trésorier propose à l'Assemblée
de le porter au report à nouveau